

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

Sommaire :

1 – Le cadre général du budget

2 – La section de fonctionnement

3 – La section d'investissement

1 – Le cadre général du budget

La présente note répond aux articles L 2313-1 du code général des collectivités territoriales et 107 de la loi NOTRe qui prévoient l'adjonction au budget primitif d'une présentation brève et synthétique apportant les informations financières essentielles.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2026. Il constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel du service d'assainissement. Il est voté par le conseil municipal. Par cet acte, le maire, ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture des bureaux.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de l'établissement. Les affaires courantes sont comptabilisées en fonctionnement (petites fournitures, entretien, salaires, redevances d'assainissement...). Les acquisitions et travaux sont inscrits en investissement (matériel, travaux en cours...).

2 – La section de fonctionnement

- a) La section de fonctionnement permet à notre établissement d'assurer le quotidien. Elle regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes liées à l'activité du service d'assainissement.
- b) Les dépenses et les recettes de fonctionnement 2026 s'équilibrent à 144 875,04 €.
- c) Les recettes et dépenses de la section :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Dépenses courantes (énergies, fournitures, entretien et maintenance, CPIE, services extérieurs...)	127 509,91	Excédent reporté	104 222,24
Dépenses de personnel (répartition charge cantonniers)	2 396		
Reversement redevance agence de l'eau	749,03	Redevance d'assainissement	28 900
Autres charges gestion courante (trop perçu)	50	Redevance agence de l'eau	6 916,80
Dépenses financières (intérêts emprunts)	2 325,10	Autres produits gestion courante	1

Ecritures d'ordre entre sections (amortissements immobiliers et matériels)	11 795	Reprise sur provisions	855
Virement à la section d'investissement	50	Ecritures d'ordre entre sections (amortissements subventions)	3 980
Total	144 875,04	Total	144 875,04

3 – La section d'investissement

- a) Le budget d'investissement prépare l'avenir.
Les dépenses sont liées aux projets à moyen ou long terme (acquisitions, travaux) du service. Les immobilisations acquises et en cours se retrouveront inscrites au bilan comptable de l'établissement.
Les recettes proviennent essentiellement de l'emprunt, du résultat reporté et des écritures d'ordre.
- b) Les dépenses et les recettes d'investissement 2026 s'équilibrent à 464 372,93 €.
- c) Les recettes et les dépenses de la section :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Frais d'études	31 841	Solde d'investissement reporté	32 133,47
Immobilisations corporelles	699,57	Virement de la section de fonctionnement	50
Travaux réhabilitation lagunes	420 000	Emprunt	420 394,46
Remboursement d'emprunts (capital)	7 852,36	Ecritures d'ordre entre sections (amortissements immobiliers et matériels)	11 795
Ecritures d'ordre entre sections (amortissements subventions)	3 980		
Total	464 372,93	Total	464 372,93

- d) Des demandes de subvention auprès de l'Etat, d'établissements publics nationaux et locaux, du Conseil Départemental et d'agences thématiques sont en cours. Si ces démarches aboutissent, l'attribution de ces aides nous permettra de réduire le recours à l'emprunt.
- e) Le principal projet qui débute cette année et qui fait l'objet d'un marché de travaux publics est la réhabilitation de la station d'épuration du Bourg et la réhabilitation des réseaux du Bourg et des Quatre Routes.

Le Maire,
MELHAC Sébastien

